

L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « L'aristocratique célibataire »

Gilles Renaud
Juge, Cour de justice de l'Ontario

Le 8 mai 2023

Propos introductifs

D'entrée de jeu, je me dois de passer aux aveux et de reconnaître que les techniques policières s'enseignent fort bien au sein des écoles spécialisées, notamment à Regina pour ce qui est de la Gendarmerie royale du Canada et à l'École nationale de police, à Nicolet. Et, de plus, n'étant pas policier, je suis nul doute mal situé pour prétendre prodiguer des leçons à celles qui s'évertuent à défendre nos foyers. Toutefois, une carrière de quatre décennies en matière criminelle, dont 28 ans à instruire des procès, m'inspire à vouloir fournir des aperçus aux enquêtrices quant à certains éléments du travail qui incombent aux agentes de la paix et surtout dans le cadre des enquêtes.¹

¹ Voir les [autres documents dans cette série](#) : « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'arrestation d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 23 mars 2023; « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Sherlock Holmes au moyen de 'L'aventure des cinq pépins d'orange' » - Jurisource - le 24 mars 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre 'L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr. Hyde' », de R.L. Stevenson » - Jurisource - le 3 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'évasion d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 5 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Arsène Lupin en prison' », Jurisource - le 6 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le mystérieux voyageur' », Jurisource - le 12 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre sir Arthur Conan Doyle au moyen de la nouvelle 'L'escarboucle bleue' », Jurisource - le 13 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le collier de la Reine' », Jurisource, le 14 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le sept de cœur' mettant en vedette Arsène Lupin », Jurisource - le 17 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le coffre-fort de madame Imbert' », Jurisource - le 18 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'La Perle noire' », Jurisource - le 28 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements d'Arsène Lupin au moyen de la nouvelle 'Herlock Sholmes arrive trop tard' », Jurisource - le 1 mai 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Les Hêtres pourpres' », Jurisource - le 3 mai 2023 et « L'apprentissage des techniques policières –

Qui plus est, je suis d'avis que je suis en mesure d'appuyer les travaux des enquêtrices en relevant une source d'enseignements trop souvent négligée par les formatrices, à savoir le monde de la littérature. À l'appui de cette affirmation, qu'il me soit permis de citer le professeur John Wigmore, illustre enseignant du droit de la preuve :

The lawyer must know human nature. He must deal understandingly with its types and motives. These he cannot all find close around... For this learning he must go to fiction which is the gallery of life's portraits."²

Pour nos fins, j'ai reformulé cet extrait en ces termes plus contemporains et pertinents :

The [police officer] must know human nature. He [or she] must deal understandingly with its types and motives. These he [or she] cannot all find close around... For this learning he [or she] must go to fiction which is the gallery of life's portraits."

Mon objectif est donc d'étudier la nouvelle « L'aristocratique célibataire » de sir Artur Conan Doyle, et sa vedette le détective Sherlock Holmes, afin de décortiquer les enseignements portant sur les techniques policières qui s'y retrouvent, surtout en rapport aux entrevues des témoins en mettant l'accent sur leur comportement, sujet trop souvent négligé par rapport au comportement lors de leur témoignage au procès.³ Cela étant, cette nouvelle nous offre un éclairage utile quand il s'agit de scruter les changements dans les gestes et pensées d'une présumée victime de rapt, question de bien analyser la question à savoir : a-t-elle quitté son époux, le jour de leurs noces, contre son gré? De plus, on discute des questions des entrevues de témoins, du discernement de la détective lors de ses enquêtes et du professionnalisme de l'enquêtrice.

Un survol thématique des techniques policières à la lumière de la nouvelle « L'aristocratique célibataire ».

Comportement, la preuve du

Introduction : les allures à titre de témoignage

D'emblée, qu'il me soit permis d'expliquer ma façon d'enseigner cette leçon quant à la preuve du comportement. Dans tous les cas où je cite un extrait de la nouvelle, la lectrice

les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Le diadème de bérlys', Jurisource - le 5 mai, 2023.

² Voir "A List of One Hundred Legal Novel" (1922), 17 *Ill. L. Rev.* 26, page 31.

³ Voir mes livres qui traitent de ce sujet : La plaidoirie : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2017, aux pages 81-143, L'évaluation du témoignage : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2008, aux pages 99-162, Advocacy : À Lawyer's Playbook, Thomson Carswell, Toronto, 2006, aux pages 35-66 et, enfin, Demeanour Evidence on Trial: A Legal and Literary Criticism, Sandstone Academic Press, Melbourne, Australie, 2008.

s' imagine qu'il s'agit d'une entrevue avec le personnage à titre de témoin en puissance, qui répond aux questions de l'enquêtrice bien avant le procès. Donc, l'enquêtrice va se poser la question si les réponses du témoin concordent avec ses allures, et ainsi de suite.

Allons de l'avant avec cette leçon et citons cet extrait tiré de la nouvelle « L'arrestation d'Arsène Lupin » de Maurice Leblanc : « ... C'était absurde d'ailleurs, car enfin rien dans les allures de ce monsieur ne permettait qu'on le suspectât. » En d'autres mots, l'enquêtrice doit elle se fier aux allures d'une personne afin de fonder (ou pas) une accusation? Qu'importe votre réponse, devriez-vous la revoir à la lumière de l'extrait qui suit, tiré du chapitre 8 du roman L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde? La phrase est la suivante : « La physionomie du domestique confirmait amplement ses paroles ... » Exprimé autrement, l'écrivain R. L. Stevenson laissait voir que le visage d'un individu qui livre témoignage aux policiers puisse être scruté afin de déceler si la vérité a été décrite - que l'enquêtrice puisse ainsi passer au crible le visage et les paroles d'un quidam et d'en conclure si la vérité a été dépeinte.

À ce sujet, il sied de citer les paroles que Shakespeare attribue à certains de ses personnages les plus connus de sa pièce Macbeth⁴ :

“Duncan: There's no art To find the mind's construction in the face...” (1-iv-12)
[Traduction: « Il n'y a pas d'art — pour découvrir sur le visage les dispositions de l'âme ... »]

“Macbeth ... Away, and mock the time with fairest show: False face must hide what the false heart doth know. » (1-vii-92) [Traduction: « ... Allons, et jouons notre monde par la plus sereine apparence. — Un visage faux doit cacher ce que sait un cœur faux. »

“Malcolm ... Let's not consort with them: To show an unfelt sorrow is an office Which the false man does easy...” (2-iii-135) [Traduction: « Ne les fréquentons pas: Montrer un chagrin non ressenti est un office Que l'homme faux fait facilement. »

Fort de ces enseignements, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocuteurs.⁵ Soit, mais l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue,

⁴ Voir le document de travail “Investigations 101 – Lessons from Macbeth”, disponible in Blue Line, [www.blueline.ca], le 27 mars 2023, une revue dédiée aux questions policières.

⁵ Par souci de commodité, on se limitera à une autre citation:

... Vous pensez bien que je ne crois pas à ces rumeurs. Et puis, je ne puis y croire lorsque je vous vois. Le vice s'inscrit lui-même sur la figure d'un homme. Il ne peut être caché. On parle quelquefois de vices secrets; il n'y a pas de vices secrets. Si un homme corrompu a un vice, il se montre de lui-même dans les lignes de sa bouche, l'abaissement de ses paupières, ou même dans la forme de

car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête.⁶

Les enseignements de la Cour suprême du Canada – un sommaire

R. c. N.S., [2012] 3 R.C.S. 726, contient ces enseignements de la juge en chef McLachlin et des juges Deschamps, Fish et Cromwell :

26 Les changements dans le comportement du témoin peuvent s'avérer fort révélateurs; dans *Police c. Razamjoo*, [2005] D.C.R. 408, un juge de la Nouvelle-Zélande appelé à décider si les témoins pouvaient déposer en portant des burkas a fait remarquer ce qui suit:

•
[TRADUCTION] ... il existe des cas [...] où le comportement du témoin change radicalement au cours de sa déposition. Le regard qui dit "j'espérais ne pas avoir à répondre à cette question", parfois même un regard de pure haine porté sur l'avocat par un témoin qui a manifestement l'impression d'être pris au piège, peuvent être expressifs. Cela vaut également pour les changements brusques dans l'élocution, l'expression du visage ou le langage corporel. Le témoin qui passe d'une élocution calme au bafouillage nerveux; le témoin qui, au départ, parlait clairement et regardait son interlocuteur droit dans les yeux et qui commence à hésiter et à regarder ses pieds; le témoin qui, à un moment

ses mains ... Mais vous, Dorian, avec votre visage pur, éclatant, innocent ... je ne puis rien croire contre vous... [Le portrait de Dorian Gray, Oscar Wilde, Chapitre 12.]

⁶ J'invite la lectrice à prendre connaissance des articles suivants que j'ai signés : « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1900-1910) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 9 mars 2022; « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1850-1899) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 2 mars 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour fédérale » – Jurisource.ca – le 21 février 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour canadienne de l'impôt » – Jurisource.ca - le 14 février 2022; « La preuve du comportement: Les enseignements de l'arrêt *Clarke c. Edinburgh and District Tramways Co.* à la lumière du roman Le contrat de mariage de Balzac – la question des 'cillements' des témoins » – Jurisource.ca - le 3 février 2022; « La preuve du comportement – les enseignements de la Cour d'appel de l'Ontario du 7 janvier 2022 à la lumière du roman de Balzac La maison du chat-qui-pelote – la question du témoin 'calme' et du témoin 'agressif' » - Jurisource.ca – le 27 janvier 2022; « La preuve du comportement: ce que Balzac enseigne aux plaideurs à la lumière du roman Eugenie Grandet – la question du voile, du visage et de la voix » Jurisource.ca, 24 janvier 2022; « La plaidoirie et l'examen des grands principes visant l'appréciation du comportement du témoin », Jurisource.ca, le 5 avril 2016.

donné, devient nerveux et commence à transpirer, voilà autant d'exemples de situations où, malgré les obstacles culturels et linguistiques, le témoin transmet, du moins en partie par l'expression de son visage, un message concernant sa crédibilité. [par. 78] [Nous avons souligné.]

Les enseignements du juge-en-chef Bowman

Relevons les renseignements du futur juge-en-chef Bowman *in Faulkner c. Canada*, [2006] ACI n° 173:

[13] Je pense qu'il est important que les juges ne soient pas trop prompts à tirer des conclusions relatives à la crédibilité. J'ai dit ce qui suit dans la décision *1084767 Ontario Inc. (Celluland) c. Canada*, [2002] A.C.I. n° 227 (QL) :

8 La preuve de chacun des deux témoins est radicalement opposée à celle de l'autre. J'ai pris le jugement en délibéré puisque je ne crois pas approprié de tirer à la légère des conclusions relatives à la crédibilité ou, de façon générale, de rendre ces conclusions oralement à l'audience. Le pouvoir et l'obligation d'établir des conclusions relatives à la crédibilité sont l'une des plus lourdes responsabilités d'un juge de première instance. Le juge doit exercer cette responsabilité avec soin et après mûre réflexion puisqu'une conclusion défavorable de la crédibilité suppose que l'une des parties ment sous la foi du serment. Vouloir mettre un terme rapidement à une affaire ne peut être une excuse justifiant le mauvais usage de ce pouvoir. La responsabilité qui repose sur le juge d'un procès qui doit tirer des conclusions relatives à la crédibilité doit être particulièrement rigoureuse si l'on considère que l'on ne peut pratiquement pas en appeler de telles conclusions.

...

14 J'estime toujours qu'à titre de juges nous avons envers les personnes qui comparaissent devant nous le devoir de faire preuve de prudence et de prendre le temps nécessaire pour bien réfléchir lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions au sujet de la crédibilité. Selon les études que j'ai consultées, les juges ne réussissent pas mieux que les autres à parvenir à une conclusion exacte sur la crédibilité. Nous n'avons pas le monopole de la perspicacité et de l'acuité et ne sommes pas supérieurs à d'autres personnes, comme les psychologues, les psychiatres ou les profanes, qui ont été testés. Étant donné que nous devons, dans le cadre de notre travail, arriver à des conclusions au sujet de la crédibilité, nous devons au moins nous acquitter de cette tâche avec une certaine humilité et en étant conscients de notre propre faillibilité. Je sais que les tribunaux d'appel disent qu'ils doivent faire preuve de retenue à l'égard des conclusions de fait des juges de première instance parce que ces derniers ont eu l'occasion d'observer le comportement des témoins au moment de leur témoignage. Eh bien, j'ai pour ma part vu des menteurs accomplis me regarder droit dans les yeux et me raconter les mensonges les plus flagrants de façon confiante, directe et franche; par contre, il y a des témoins honnêtes

qui évitent de regarder le juge dans les yeux, qui bégayent, qui hésitent en parlant, qui se contredisent et qui finissent par présenter un témoignage qui est un fouillis total. Certains juges semblent quand même croire qu'ils peuvent instantanément faire la distinction entre ce qui est vrai et ce qui est faux et prononcer sur-le-champ un jugement fondé sur la crédibilité. La réalité est tout simplement que les juges, lorsqu'ils entendent des témoignages contradictoires, n'ont probablement, au mieux, qu'une chance sur deux de tirer la bonne conclusion quant à la crédibilité, et que leurs chances de le faire diminuent probablement s'ils fondent leur conclusion sur une simple réaction viscérale à un témoin. De plus, si une conclusion défavorable au sujet de la crédibilité est tirée, il faut absolument exposer les motifs à l'appui de la conclusion. [Soulignement ajouté.]

Fort de ces enseignements, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocuteurs. Soit, mais l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête. À ce sujet, à savoir le fait de juger le comportement des étrangers, relevons cette phrase que nous offre « Les Hêtres pourpres »: « Votre erreur, dit-il en prenant un charbon ardent avec les pincettes pour allumer la longue pipe de merisier, – qui remplaçait généralement celle de terre, lorsqu'il était d'humeur plutôt combative que méditative ... »⁷ Qui pourrait offrir un tel aperçu autre qu'un proche du témoin?

Propos introductifs : J'ai rarement vu la plupart des éléments dont étude est faite sous ce vocable

D'entrée de jeu, je dois signaler que la plupart des éléments de la preuve du comportement me sont familiers, car j'ai lu des jugements, des articles dans la presse et de la doctrine à ce sujet. Cela étant, je n'ai pas de mémoire d'avoir jamais constaté qu'un témoin frissonnait en déposant, nonobstant le nombre insigne de crimes dont les faits m'ont été relatés. Cela étant, bien que je n'aie pas été témoin de la plupart des éléments décrits plus loin, j'ai souvent vu ce qui suit, tiré de la nouvelle « Le collier de la Reine » :

... Ses paroles retentirent quelques secondes dans le silence inquiet, et sur le visage de M. et Mme de Dreux, se lisait un effort éperdu pour comprendre, en même temps que la peur, que l'angoisse de comprendre...

Au demeurant, la preuve du comportement se résume à cette quête parmi non seulement les juges, mais aussi les enquêtrices, à « lire » ce que les visages d'autrui expriment, sans pour autant négliger les gestes, les hésitations, et ainsi de suite. Voici un exemple :

⁷ Voir aussi cette phrase : « Non, ce n'est pas égoïsme ou amour-propre, dit-il, répondant suivant son usage à mes pensées plutôt qu'à mes paroles ... » Qui le saurait à moins que la détective a obtenu des « tuyaux » de tierces parties?

« Il parlait sur un ton plaisant, mais ses yeux ne plaisantaient pas. J'y lisais au contraire le soupçon et la contrariété... »

Comportement – accumulation d'éléments

Il n'est pas rare de retrouver des phrases du genre : « Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. » Donc, l'enquêtrice doit parfois évaluer plus d'un élément à la fois. Ainsi, « Tout en courant, il gesticulait avec les mains, secouait la tête et faisait les grimaces les plus extraordinaires... » Relevons aussi cet exemple : « Un instant après, il était dans la pièce, toujours essoufflé, toujours gesticulant, mais avec une telle expression de chagrin et de désespoir, que cessant de rire nous fûmes saisis d'horreur et de pitié... » [Ces exemples sont tirés de plusieurs documents de travail]

Comportement – Capacité qu'on les gens d'assumer un élément du comportement – une mise en garde

Sir Arthur nous fournit cet exemple dans le récit « L'Aristocratique célibataire »: « Mais je ne lui aurais pas donné le nom que j'ai l'honneur de porter (ici il toussa et prit un air digne), si je ne l'avais pas crue douée de sentiments élevés... » [Nous avons souligné.] Voir aussi cet autre exemple : « ... À la vue des nouveaux venus, notre client s'était levé brusquement, et très raide, les yeux fixés sur le plancher, la main passée dans sa redingote, il prit l'attitude d'un homme dont la dignité a été atteinte... » [Nous avons souligné.]

Comportement – Langage gestuel ou non verbal

Un seul exemple suffit : « ... en regardant de nouveau je vis qu'il était toujours là, avec un œil inquisiteur qui semblait me demander si j'étais contente ou non de le voir... »

Comportement – Langage universel qui ne peut être entendu

D'aucuns vont admettre qu'ils sont en mesure de comprendre le langage des gestes en rapport à certains signes très bien connus. En guise d'exemple simple, relevons ce qui suit : « ... Je regardai Frank, et comme s'il avait compris ma pensée, il posa son doigt sur ses lèvres pour me dire de ne rien faire... »

Comportement – le chapelet des éléments

En lisant les extraits qui suivent, il faut se rappeler que la crédibilité d'un témoin ne s'évalue pas uniquement par ses expressions faciales, mais aussi, de façon non limitative, par la façon dont elle rend témoignage, par sa façon de répondre aux questions, de livrer son récit, par ses hésitations, sa voix, ou son langage corporel ... » Je cite l'hon. juge Bolduc, au par. 39 de l'arrêt *LSJPA -- 231*, [2023] J.Q. no 398, 2023 QCCQ 199 (C.Q.) (Chambre de la jeunesse).

Agité

« ... C'était bien en effet notre visiteur du matin qui entra ; il semblait agité et roulait rageusement entre ses doigts le cordon de son pince-nez ; ses traits fins et délicats avaient une expression de trouble et de lassitude... »

Air

« Mais je ne lui aurais pas donné le nom que j'ai l'honneur de porter (ici il toussa et prit un air digne), si je ne l'avais pas crue douée de sentiments élevés... » Et : « Qu'est-ce qu'il y a ? demanda Holmes en faisant signe du coin de l'œil. Vous n'avez pas l'air content... » Plus loin : « ... Un peu avant neuf heures, Holmes rentra précipitamment. Il avait l'air sérieux, mais à la vivacité de son regard je compris qu'il ne s'était pas trompé dans ses conclusions... »

Attitude

« ... Il salua sèchement, puis s'assit, et alluma le cigare qui lui avait été offert... » Et : « ... À la vue des nouveaux venus, notre client s'était levé brusquement, et très raide, les yeux fixés sur le plancher, la main passée dans sa redingote, il prit l'attitude d'un homme dont la dignité a été atteinte... » Enfin, voici deux exemples : « Vous êtes fâché, Robert, dit-elle, et vous avez pour cela de bonnes raisons. – Pas d'excuses, je vous en prie, dit lord Saint-Simon, amèrement... » et « Lord Saint-Simon n'avait rien changé à son attitude rigide ... »

Bâiller

« Rien d'autre ? demanda Holmes en bâillant. »

Cri

« ... mais s'absorba dans sa lecture et poussa tout à coup un cri de satisfaction. »

Doigts

« ... C'était bien en effet notre visiteur du matin qui entra ; il semblait agité et roulait rageusement entre ses doigts le cordon de son pince-nez ; ses traits fins et délicats avaient une expression de trouble et de lassitude... » Et : « Moi je vous répète que c'est une insulte, monsieur, une insulte publique, dit lord Saint-Simon, en tambourinant avec ses doigts sur la table... » Enfin : « ... Je regardai Frank, et comme s'il avait compris ma pensée, il posa son doigt sur ses lèvres pour me dire de ne rien faire... »

Douceur

« Vous comprendrez, dit Holmes, avec douceur, que j'apporte aux affaires de mes autres clients la discrétion à laquelle je m'engage vis-à-vis de vous... »

Épaules

« Il me faudrait quelques détails sur cette dame et sur vos relations avec elle. Lord Saint-Simon haussa les épaules et fronça le sourcil... »

Froideur

« Oh ! si cela peut vous faire plaisir. Il avança la main et serra froidement celle qu'elle lui tendait... »

Front

« ... Lestrade le regarda avec pitié. Puis se tournant vers moi, il se frappa le front par trois fois, secoua la tête lentement, et se retira. »

Gestes

« Le gentilhomme agita nerveusement son pince-nez ... »

Lèvres

« ... Je regardai Frank, et comme s'il avait compris ma pensée, il posa son doigt sur ses lèvres pour me dire de ne rien faire... » Et : « ... il avait écouté ce long récit, les sourcils froncés et les lèvres serrées... »

Mains

« Oh ! si cela peut vous faire plaisir. Il avança la main et serra froidement celle qu'elle lui tendait... »

Manières

« L'homme qui parlait ainsi était petit, sec, brûlé par le soleil, avec un visage intelligent, et des manières brusques... »

Mélancolie

« Vous avez lu les journaux d'une façon suivie, dernièrement, n'est-ce pas ? – Plutôt, – dis-je mélancoliquement en désignant du doigt un énorme tas de journaux ... »

Mouvements

« Bonjour, lord Saint-Simon, dit Holmes, en se levant pour saluer... » Plus loin : « Au bout de dix minutes, à peu près, elle se leva brusquement, murmura quelques mots d'excuse, et sortit... » De plus: « ... Lestrade le regarda avec pitié. Puis se tournant vers moi, il se frappa le front par trois fois, secoua la tête lentement, et se retira. » Enfin : « ... À la vue des nouveaux venus, notre client s'était levé brusquement, et très raide, les yeux fixés sur le plancher, la main passée dans sa redingote, il prit l'attitude d'un homme dont la dignité a été atteinte... »

Pâleur

« Une légère pâleur était répandue sur ses traits. »

Physionomie

« ‘Lord Robert Saint Simon’ », annonça le groom en ouvrant la porte et en livrant passage à un gentilhomme à la physionomie agréable et intelligente. »

Regard

« Le gentilhomme agita nerveusement son pince-nez, et regarda fixement le feu... » Et : « Lestrade lui lança un regard de colère... » Plus loin : « ... je vais vous donner la vraie solution. Lady Saint-Simon est un mythe. Il n’y a pas de lady Saint-Simon et il n’y en a jamais eu. Lestrade le regarda avec pitié... » Enfin : « ... Un peu avant neuf heures, Holmes rentra précipitamment. Il avait l’air sérieux, mais à la vivacité de son regard je compris qu’il ne s’était pas trompé dans ses conclusions... »

Ricaner

« Lestrade lui lança un regard de colère. – Je suppose que vous savez tout, alors! dit-il en ricanant... »

Sauter

« Avant la quoi ? demanda Holmes, en sautant sur sa chaise. »

S’écrier

« Je crains que ce ne soit difficile. – Ah ! vous croyez ? s’écria Lestrade avec une certaine amertume... »

Signe

« Il me fit signe et entra dans le parc... »

Sourcil

« Il me faudrait quelques détails sur cette dame et sur vos relations avec elle. Lord Saint-Simon haussa les épaules et fronça le sourcil... » Et : « ... il avait écouté ce long récit, les sourcils froncés et les lèvres serrées... »

Tête

« ... Alors, où est ma femme ? – Ceci est un détail que je connaîtrai rapidement. Lord Saint-Simon secoua la tête : « Je crains qu’il ne faille des gens plus forts que vous ou moi pour y arriver », remarqua-t-il, et saluant d’une façon digne et un peu antique, il sortit... » Plus loin : « ... Lestrade le regarda avec pitié. Puis se tournant vers moi, il se frappa le front par trois fois, secoua la tête lentement, et se retira. »

Traits

« ... C’était bien en effet notre visiteur du matin qui entrait ; il semblait agité et roulait rageusement entre ses doigts le cordon de son pince-nez ; ses traits fins et délicats avaient une expression de trouble et de lassitude... »

Visage

« L'homme qui parlait ainsi était petit, sec, brûlé par le soleil, avec un visage intelligent, et des manières brusques... »

Yeux

« Il avait le nez long, la bouche volontaire, l'œil calme et assuré de l'homme habitué à commander et à être obéi. » Plus loin : « Qu'est-ce qu'il y a ? demanda Holmes en faisant signe du coin de l'œil. Vous n'avez pas l'air content... » Par ailleurs : « ... À la vue des nouveaux venus, notre client s'était levé brusquement, et très raide, les yeux fixés sur le plancher, la main passée dans sa redingote, il prit l'attitude d'un homme dont la dignité a été atteinte... » Enfin : « ... mais en regardant de nouveau je vis qu'il était toujours là, avec un œil inquisiteur qui semblait me demander si j'étais contente ou non de le voir... »

Discernement –

Discernement – Conjecture et certitude – il faut nuancer entre

Holmes a dit : « Mon enquête n'a fait que changer ma conjecture en certitude. Le témoignage par induction est parfois très convaincant, surtout lorsqu'on trouve une truite dans du lait, pour citer l'exemple de Thoreau... »

Discernement - Faits – changement dans le cours des choses, songez à établir s'il y a eu un

L'exemple qui suit est utile afin de démontrer l'astuce de Sherlock Holmes qui cherchait à établir le moment précis où la personne impliquée dans l'enquête, en l'occurrence celle qui aurait été enlevée, a cessé d'agir comme quelqu'un qui désirait vivre en commun avec son nouvel époux pour vouloir fuir. Ainsi :

... Alors la jeune fille vint à Londres, où vous avez eu l'occasion de la voir souvent? – Oui, son père l'avait amenée pour la saison. Je la rencontrais dans le monde, nous nous fiançâmes et enfin je l'épousai. – Elle vous apportait, je crois, une dot considérable ? – Une dot simplement convenable, comme celle qu'on apporte d'habitude dans ma famille. – Et cette dot, bien entendu, vous reste, maintenant que le mariage est un fait accompli ? – Je dois vous avouer que je n'en sais trop rien et que je ne l'ai pas demandé. – Oh ! naturellement. Aviez-vous vu miss Doran, la veille du mariage ? – Oui. – Était-elle gaie ? – Plus que jamais, et elle ne cessait de faire des plans pour notre vie en ménage. – Vraiment. C'est un détail plein d'intérêt. Et le matin du mariage ? – Elle fut aussi gaie que possible, du moins jusqu'après la cérémonie. – Et vous avez observé un changement à ce moment-là ? – Eh bien ! à vous dire vrai, elle me donna alors un échantillon de sa vivacité de caractère. Mais l'incident est trop insignifiant pour en parler, il ne peut avoir aucune importance. – Racontez-le, malgré tout. – Oh ! c'est enfantin. En allant à la sacristie, elle laissa tomber son bouquet, sur le premier banc. Il y eut un moment d'arrêt dans le cortège, mais le monsieur qui était dans ce banc le lui ramassa, et les fleurs n'avaient assurément pas souffert

de cette chute. Malgré cela, elle me répondit brusquement, lorsque je fis allusion à la chose, et dans la voiture, entre l'église et la maison, elle me parut d'une agitation ridicule. Avouez que le fait était bien insignifiant. [Soulignement ajouté.]

Plus tard, la lectrice comprendra que cet homme était son premier mari, que tous croyaient mort, et qu'il a réussi à lui passer une note en ramassant le bouquet. C'est ce genre d'indices qu'il faut relever.

Discernement – Faits, évidents, quels sont les

Relevons ce que Sherlock Holmes exprime vers la fin de la nouvelle « L'Aristocratique célibataire » :

Dès le début, il y avait deux faits absolument évidents pour moi : premièrement, que la jeune fille avait consenti de plein gré à la cérémonie du mariage, secondement qu'elle en avait eu du regret quelques minutes avant de rentrer. Il devait donc s'être produit, dans la matinée, une circonstance qui l'avait fait changer d'avis. Quelle était cette circonstance? La jeune fille ne pouvait avoir parlé à personne, au-dehors, puisqu'elle était avec son fiancé. Avait-elle donc vu quelqu'un ? Si oui, ce devait être quelqu'un venant d'Amérique ; elle avait passé peu de temps dans ce pays-ci et ne connaissait sûrement personne ayant sur elle assez d'influence pour bouleverser tous ses plans. Nous voici déjà, par un simple procédé d'élimination, arrivés à l'idée qu'elle avait pu voir un Américain. Quel pouvait être cet Américain, et pourquoi avait-il une telle influence sur elle ? Un amoureux, un mari peut-être ? Je savais que la jeune fille avait été élevée dans un milieu primitif et bizarre et voilà où j'en étais lorsque lord Saint-Simon est arrivé. Quand il nous parla de l'homme assis dans le banc, du changement survenu dans la manière d'être de la mariée ... » [Soulignement ajouté.]

Discernement – Faits, plus ils sont d'actualité, plus ils sont faciles à se rappeler

Relevons ce qui suit à ce sujet : « ... Je crois que j'aurai recours à vous, Watson, pour obtenir des renseignements plus sérieux. – C'est très facile, dis-je, car les faits sont tout récents, et m'avaient particulièrement frappé... » Toutefois, ce n'est pas un fait scientifique, rigoureusement établi par maintes études.

Discernement – Faits, plus ils sont impressionnants, plus ils sont faciles à se rappeler

Relevons ce qui suit à ce sujet : « ... Je crois que j'aurai recours à vous, Watson, pour obtenir des renseignements plus sérieux. – C'est très facile, dis-je, car les faits sont tout récents, et m'avaient particulièrement frappé... »

Discernement – Jugement – élément subjectif, selon notre culture

Le témoin explique que l'adjointe de son épouse, également Américaine, a disparu en même temps que son employeur. Il ajoute, à ce sujet, lorsqu'on lui demande si c'est une personne de confiance : « À mon avis, elle sort de son rôle et sa maîtresse lui passe

beaucoup trop de libertés. Mais voilà! en Amérique, on n'a pas là-dessus la même manière de voir que nous... » L'enquêtrice s'évertuera à tenir en ligne de compte de tels éléments subjectifs.

Discernement – Juger, soyez lents à

La nouvelle « L'aristocratique célibataire » contient un passage utile afin d'illustrer cette question. Holmes demande à Lord Saint-Simon de décrire son épouse et il répond qu'elle est « ... indépendante et indisciplinée, libre de toute tradition. Elle est impétueuse, volcanique, allais-je dire, rapide dans ses décisions qu'elle exécute sans se préoccuper des conséquences... » [Soulignement ajouté]. L'enquêtrice, elle, ne possède pas la faculté d'agir ainsi et doit soupeser tous les éléments d'un dossier avant de passer à l'acte et doit surtout toujours être soucieuse des conséquences de ses gestes.

Discernement – Logique, poussez l'argumentation bien plus loin

Relevons ce passage assez intéressant, où il question d'une femme qui est disparue et de ses effets retrouvés sur l'eau, laissant croire qu'elle ait trouvé la mort par la noyade :

... Ah ! vraiment, répondit-il, en lançant des nuages de fumée vers le plafond. Vous avez trouvé ces objets en draguant la [rivière]? – Non. Un gardien les a trouvés flottants près du bord. On les a reconnus comme étant les vêtements de lady Saint-Simon, et je pense que si les habits ont été trouvés là, le corps ne doit pas être loin. – Si votre raisonnement est juste [dit Holmes], le corps de tout homme doit se trouver là où est son armoire à vêtements...

La boutade de Holmes a l'avantage de bien décrire le manque de rigueur du raisonnement du policier Lestrade.

Discernement – Nature humaine – dicter une ligne de conduite à notre cœur

Relevons ce que sir Arthur croit en rapport à cette question : « Cependant, si j'avais épousé lord Saint-Simon, j'aurais fait mon devoir vis-à-vis de lui. On ne commande pas à son cœur, mais on commande à sa volonté... »

Discernement – Nature humaine – dicter une ligne de conduite à notre volonté

Voir ci-dessus.

Discernement – Nature humaine, jalousie

« [Lord Saint Simon ... Non, je ne crois pas Flora capable de faire du mal à une mouche. »
« Holmes : Pourtant, la jalousie transforme terriblement les caractères... » L'enquêtrice doit toujours être aux aguets afin de contrôler si tel élément a joué dans la formulation des réponses du témoin...

Discernement – Plausible et probable, on doit distinguer entre

Relevons ce commentaire de Sherlock Holmes dans le cadre de ce dialogue : « ... On pense que Flora attirera ma femme au-dehors pour la faire tomber dans quelque piège. – C'est plausible [dit Holmes]. – Vous êtes de cet avis ? – Je n'ai pas dit probable, mais plausible... » [dit Holmes] »

Discernement – Points de vue multiples sont possibles quant à un événement

Sir Arthur a signé ce dialogue entre l'aristocrate et Sherlock Holmes :

... Que va dire le duc, murmura-t-il, quand il apprendra qu'un membre de sa famille a subi une pareille humiliation ? – C'est un simple accident. Je ne vois pas là d'humiliation. – Ah ! vous considérez la chose à un tout autre point de vue. – Personne n'est à blâmer là-dedans. Je ne vois pas que la dame a pu agir autrement, bien qu'on puisse regretter la manière brutale qu'elle a choisie. N'ayant pas de mère, elle se trouvait dans cette crise sans appui et sans conseil. – Moi je vous répète que c'est une insulte, monsieur, une insulte publique, dit lord Saint-Simon ...

L'enquêtrice doit, évidemment, envisager toute question de la perspective subjective de chaque individu impliqué, disons un adolescent d'une part et une personne à la retraite, d'autre part, dans le cadre d'un accident de la circulation impliquant une motocyclette et, comme de raison, revoir le tout de façon objective.

Discernement – Procédé d'élimination

Voir le titre « Discernement – faits, évidents, quels sont les ».

Discernement – Théorie, l'enquêtrice passe de la théorie à la conclusion, s'il y a lieu

L'inspecteur de Scotland Yard Lestrade a dit ce qui suit : « J'ai déjà perdu assez de temps, dit Lestrade en se levant. J'ai plus de confiance dans un travail sérieux que dans les théories que l'on se forge au coin du feu. À bientôt, monsieur Holmes ; nous verrons qui arrivera le premier à découvrir la vérité... » L'enquêtrice sait très bien qu'il faut à la fois une théorie, et du travail sérieux, lesquels pourraient aboutir à une conclusion. Celle-ci pourrait certes être que le suspect est, de fait, innocent!

De fait, voici ce que nous lisons plus loin : « Cela paraissait inexplicable, et cependant rien n'est plus naturel que la série d'événements racontés par cette jeune femme, tandis que le résultat auquel arrivait M. Lestrade, de Scotland Yard, était tout à fait absurde. »

Discernement – Vérité, dire la – les témoins disent souvent que c'est leur objectif, inutilement, afin de « meubler » leur déclaration

On voit souvent des gens ajouter la phrase « et pour dire la vérité », comme si leurs réponses aux questions d'autrui seraient sans fondement autrement. Ainsi, citons cette phrase : « ... Flora, quoique charmante et très attachée à moi, a la tête chaude. Elle m'a écrit des lettres injurieuses lorsqu'elle a appris mes fiançailles ; et pour dire la vérité, si

j'ai voulu que la cérémonie fût aussi simple, c'est parce que je craignais un scandale à l'église... » Puisque vous avez, à titre d'enquêtrice, fait valoir au témoin que vous avez reçu en entrevue que ses paroles relevaient soit du serment, soit de l'affirmation solennelle, ce problème ne devait pas se poser.

Interviewer les témoins –

Interviewer les témoins – Aveux

« ... Eh bien ! je vais tout vous dire, reprit sa femme. ... » C'est le début d'une déclaration qui semble être recevable, car il s'agit vraisemblablement d'une décision éclairée et suivant l'exercice du libre arbitre.

Interviewer les témoins – Détails à obtenir, même sur des situations équivoques du passé

Sherlock Holmes, sachant pertinemment bien que ce sujet intime gêne énormément son client, poursuit néanmoins son interrogatoire et pose cette question, afin d'obtenir un complément de renseignements : « Oh oui ! Il me faudrait quelques détails sur cette dame et sur vos relations avec elle. Lord Saint-Simon haussa les épaules et fronça le sourcil... »

Interviewer les témoins – Explications de votre part avant de poser des questions

Parfois, l'enquêtrice est justifiée à suivre un cheminement selon lequel elle explique à la personne qu'elle désire interviewer ce qu'elle connaît du dossier. Ainsi :

... Nous comptons partir demain pour Paris, lorsque ce bon M. Holmes est venu nous voir, sans que je puisse comprendre comment il a pu nous trouver : il nous a prouvé tout clair que j'avais tort, et que Frank avait raison, et que nous serions très blâmables de continuer à nous cacher. Alors il nous a offert de nous fournir une occasion de causer avec lord Saint-Simon tout seul, et voilà comment nous sommes ici...

Interviewer les témoins – Interpréter leurs paroles, s'il est question d'argot

La nouvelle « L'Aristocratique célibataire » met en épingle cet exemple. À un stade de l'enquête, le témoin dit : « ... Lady Saint-Simon parla d'enlever une concession, et cela avec l'expression d'argot dont les mineurs se servent. Je n'ai aucune idée de ce qu'elle a voulu dire... » Plus tard, se servant de cet exemple, Holmes explique le sens des mots dans leur contexte pour rendre un volet plus nuancé lorsqu'il est question d'expliquer le comportement de l'épouse quant à sa décision de quitter son nouvel époux. Ainsi, on doit toujours vérifier le sens des paroles s'il y a la possibilité d'ambiguïté, surtout au moyen d'un complément de questions.

Interviewer les témoins – Preuve indépendante de leurs dires

Relevons cet exemple : « ... Mais on sonne, Watson, et comme il est près de quatre heures, je ne doute pas que ce ne soit notre aristocratique client. N'allez pas vous retirer; je préfère de beaucoup avoir un témoin, ne fût-ce que pour contrôler mes propres

souvenirs. » À l'époque où cette nouvelle a été écrite, vers 1894, il s'agissait d'un moyen utile afin de sauvegarder la preuve que constituent les dires du témoin. Encore aujourd'hui, le fait de ne pas avoir de témoin parmi la police lors d'une entrevue avec une personne qui a une preuve importante à relater représente un manquement sérieux qui risque de compromettre la recevabilité de leurs dires, surtout si cette personne conteste au procès la fiabilité du rapport de ses paroles. Il est d'ores et déjà établi que l'on doit enregistrer l'entrevue. Ce n'est plus une question de souvenirs, mais de démontrer le sérieux de l'enquête.

Interview les témoins – Temps qui s'est écoulé, obtenir des précisions

Relevons cet exemple d'utile qui démontre bien que la plupart des témoins ne portent pas attention à la question du temps, mais qu'il est rare qu'on en fasse mention. « Combien de temps causa-t-elle avec cette Alice ? – Oh ! quelques minutes. J'avais bien autre chose en tête et je n'y fis guère attention... »

Interviewer les témoins – Vocabulaire, question de – que veut dire le mot « interroger » ?

Dans le cadre de cette nouvelle, le témoin et plaignant Lord Saint Simon a lu un compte rendu par la presse de sa déconfiture par suite de ses noces, et indique à Sherlock Holmes que cet article est vrai. De poursuivre le fameux détective « à la loupe » : « ... Mais cela ne me suffit pas pour me faire une opinion. Je pense que le moyen le plus simple serait de vous interroger. – Je vous le demande... » Cet extrait laisse entendre que le mot « interroger » n'a pas une connotation péjorative, comme si la personne invitée à répondre est coupable d'une infraction (ou soupçonnée fortement de l'être).

Professionnalisme –

Professionnalisme – Discrétion

Voici un exemple utile : « Vous comprendrez, dit Holmes, avec douceur, que j'apporte aux affaires de mes autres clients la discrétion à laquelle je m'engage vis-à-vis de vous... »

Professionnalisme – « Égalité » au niveau des victimes, tout ce qui importe est qu'il y a matière à enquête, pas leur classe sociale

Relevons de quelle façon Sherlock Holmes exprime cette notion de parité :

« Et cela [une lettre demandant de l'aide] vient d'un membre de l'aristocratie ? – D'un des premiers de l'Angleterre. – Mon cher ami, je vous félicite. – Je vous assure, Watson, et cela sans la moindre affectation, que la position sociale d'un client m'est parfaitement indifférente; je ne considère jamais que le plus ou le moins d'intérêt de son affaire, et il est possible que celle-ci en présente une certaine dose... »

Professionnalisme – Indulgence envers autrui

Je m'empresse de citer les propos de Sherlock Holmes : « ... vous vous voyiez dépouillé en un instant de la femme et de la fortune. Je crois que nous devons juger lord Saint-Simon avec beaucoup d'indulgence, et remercier notre étoile de nous épargner les chances d'une semblable situation... »

Professionalisme – Jugement et discrétion

Cette nouvelle nous rappelle ces deux éléments du travail de l'enquêtrice : « ... Lord Backwater m'affirme que je puis m'en rapporter entièrement à votre jugement et à votre discrétion... »

En guise de conclusion

Je retiens un passage en particulier de ce récit : « J'avais espéré, suggéra Holmes, que vous accepteriez ce souper de réconciliation. – Je crois que vous m'en demandez trop, répondit le lord. Je puis être forcé de me soumettre aux événements, mais vous ne pouvez vous attendre à ce que je les prenne gaiement... » Pour l'enquêtrice, il y a le devoir de se soumettre à des décisions de magistrats qui vont vous sembler non indiqué, mais vous devez le faire afin de respecter notre système de justice.